

un bibliophile entreprenant et éclairé de Montréal, M. l'abbé Nazaire Dubois, jadis principal de l'École Normale Jacques Cartier, acheta, pour la Bibliothèque Municipale de Montréal, cette collection si précieuse, à la barbe des Québécois et à deux pas du péristyle de nos somptueux édifices parlementaires.

Mais comme il nous faut en faire notre deuil, n'en parlons plus, mais continuons d'y penser, afin d'en tirer les leçons qui doivent en découler, puisque jamais peut-être il ne sera donné à notre bibliothèque parlementaire de posséder telles richesses sous ses lambris de marbre et ses tablettes d'acier-acajou.

C'est encore "l'Essai de Bibliographie Canadienne" de Philéas Gagnon, augmenté du tome deuxième, par François Villeneuve ancien bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Municipale de Montréal, qui contient, croyons-nous, l'inventaire le plus complet qui soit de nos ouvrages canadiens, avec annotations sur chaque ouvrage.

Quant à l'établissement de l'imprimerie dans la province de Québec et au Canada, ceux qui voudraient en connaître les débuts feraient bien de consulter le travail publié à ce sujet en 1909 par Raoul Renaud, bouquiniste bien connu, qui en raconte les péripéties de façon fort intéressante dans un ouvrage intitulé "Les Débuts de l'Imprimerie". D'après cet auteur, la première imprimerie canadienne fut fondée à Halifax, puisque, dès 1757, l'on y imprimait "The Halifax Gazette".

La première brochure canadienne imprimée est sortie de la presse de cette imprimerie d'Halifax, que possédait John Busshel, en 1753, au sujet d'un traité passé entre le gouverneur en chef de la province de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie et le chef de la tribu indienne. Cette plaquette n'a que quatre pages in-folios.

M. Philéas Gagnon est d'opinion qu'il y eut des imprimés québécois avant 1764, c'est-à-dire avant la fondation de la Bibliothèque de Québec. Ces imprimés seraient deux mandements de Mgr Pontbriand, l'un du mois d'avril et l'autre du mois d'octobre 1759, apparemment tous deux imprimés au pays.

Mais quittons l'imprimerie pour revenir aux bibliothèques publiques.

* *

Les inventaires statistiques sur les bibliothèques publiques, dans la province de Québec, sont plus que rares et le premier que nous avons pu trouver porte l'année de 1893 et fut publié sous le titre de "Statistics of Public Libraries in the United States and Canada", par Weston Flint, Statistician of the Bureau of Education, Washington.

Dans ce volume, l'on voit que la statistique y est donnée de 27 bibliothèques, qui comprennent celles de la Législature de Québec, du Barreau de Québec et de Montréal, des universités et de nos institutions d'enseignement secondaire à cette époque, et de quelques autres bibliothèques publiques, telles que celles de l'Institut Canadien, de l'Institut Fraser de Montréal, de la Société d'Horticulture de Montréal, du Mechanic Institute de Montréal, de la Société d'Histoire Naturelle et de la Young Men's Christian Association de Montréal.

À Québec, l'on voit figurer celle des ouvriers et, enfin, à Sherbrooke, celle de l'Union Artistique. Ces bibliothèques renferment ensemble 459,781 volumes et, de plus, 31,073 brochures, ce qui forme un total de 490,354 publications. Au cours de l'année 1891, date de ce relevé statistique, ces différentes bibliothèques avaient acheté 12,648 volumes et 9,692 brochures.

Le Bureau des Statistiques de Québec a voulu faire un inventaire de nos bibliothèques publiques et c'est pourquoi, en 1924, grâce à l'obligeance des inspecteurs d'école qui lui ont fourni la liste des bibliothèques publiques, paroissiales ou scolaires de leur district respectif, ce Bureau a pu se procurer les statistiques de ces différentes bibliothèques, dont voici d'ailleurs, un court sommaire statistique:

Bibliothèques publiques—Elles sont au nombre de 15, dont 6 à Montréal, 7 à Québec, une à Sherbrooke et la dernière à Shawinigan Falls. Réunies, ces bibliothèques comptaient, en 1924,

518,961 volumes reliés et 37,413 brochures, ce qui fait un total de 556,374 publications.

Bibliothèques paroissiales—Celles-ci sont au nombre de 225; elles renferment 140,668 volumes reliés et 14,982 brochures; total 155,650 publications, sans compter que ces bibliothèques avaient des abonnements annuels à des revues et des journaux, au nombre de 228.

Bibliothèques scolaires—Elles sont classées en quatre catégories. Celles des universités, des collèges classiques, des écoles normales et des institutions indépendantes non subventionnées, d'enseignement secondaire et supérieur.

Les quatre universités avaient 558,684 volumes; les 21 collèges classiques en comptaient 489,038; 1,614 écoles primaires catholiques avaient des bibliothèques, dont le nombre de volumes était de 418,119, sans compter les écoles primaires protestantes qui en possédaient un nombre approximatif de 25,000, ce qui fait un total de 443,119; enfin, dans les autres institutions l'on comptait 20 bibliothèques n'ayant pas moins de 1,650,950 volumes. Donc les bibliothèques scolaires étaient au nombre de 1,659 dans la Province, en 1924, et avaient 3,141,791 volumes.

Pour résumer, disons que la province de Québec possédait, en 1924, des bibliothèques publiques, de sociétés, paroissiales, ou scolaires au nombre de 1,899, renfermant ensemble pas moins de 3,853,815 volumes et brochures.

Depuis 1890 (2, ch. 24) la province de Québec possède une loi en vertu de laquelle les municipalités de cité, de ville ou de village sont autorisées à subventionner des bibliothèques publiques, mais nous n'en connaissons guère qui ne soient prévalues de cette loi, à date, si l'on en excepte la cité de Montréal.

* * *

Jetons, avant de clore cette partie de notre causerie, un coup d'œil sur notre voisine de l'Ouest et voyons ce qu'elle fait pour l'établissement et le maintien de bibliothèques publiques.

Dès 1882, la province d'Ontario passait une loi relative à l'établissement de bibliothèques publiques, en vertu de laquelle les conseils municipaux sont autorisés à prélever une certaine contribution sur les électeurs municipaux pour les fins de bibliothèques publiques. Cette taxe peut varier entre .50c et .75c per capita. (The Public Library Act, Ont. sect. 39). (1)

L'inspecteur des bibliothèques publiques d'Ontario est tenu de faire un rapport, chaque année, au ministre de l'Éducation. Voici quelques chiffres que nous extrayons du dernier rapport de ce fonctionnaire:

Bibliothèques publiques gratuites d'Ontario, 1923:

Nombre de bibliothèques.....	195
Population des villages et villes où sont situées ces bibliothèques.....	1,582,851
Dépenses encourues en 1923.....	\$ 873,636
Nombre de volumes.....	1,731,827
Circulation de volumes, 1923.....	7,791,492
Octroi de la Législature en 1923.....	\$ 32,083
Dépenses encourues pour l'achat de livres.....	\$ 149,453

Bibliothèques semi-publiques de sociétés, (Association public librairies) en Ontario, 1923:

Nombre de bibliothèques.....	271
Population des villages et des villes où sont situées ces bibliothèques.....	162,082
Dépenses encourues en 1923.....	\$ 52,603
Nombre de volumes.....	476,930
Circulation de volumes, 1923.....	742,019
Octroi de la Législature en 1923.....	\$ 12,483
Dépenses encourues pour achat de livres.....	\$ 22,147

(1) Le Département de l'Éducation accorde aussi des octrois à toutes les bibliothèques publiques en bon ordre, suivant l'échelle suivante: 50% jusqu'à \$250. sur les dépenses faites pour achat de livres, périodiques, journaux, reliure, catalogue; \$10. pour la salle de lecture, et de \$5 à \$20. aux bibliothèques qui n'ont que de \$25 à \$500. de revenus. Une bibliothèque ne reçoit pas plus de \$200 d'octroi de ce Département par année.